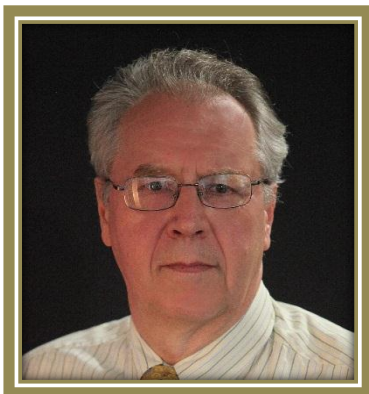




NEWSLETTER SUR LA COOPERATION MONDIALE
Juin 2014

Dans ce numéro :

- **Le CIAS aujourd'hui : fier de son histoire et prêt pour de nouveaux défis**
Par Sergei Zelenev, Directeur exécutif du CIAS



Le Dr. Sergei Zelenev a pris ses fonctions au CIAS en août 2012. Avant cela, il a travaillé pour les Nations Unies pendant près de trois décennies, tant au Siège de l'ONU à New-York que sur le terrain, en Afrique et dans les Caraïbes. Economiste de formation, il a eu affaire tout au long de sa carrière à l'ONU aux dimensions socioéconomiques dans lesquelles le dialogue politique entre les gouvernements s'inscrit et a accepté différentes tâches de gestion, notamment des postes comme celui de Directeur de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (UN-INSTRAW) et celui de Chef du Service de l'intégration sociale au sein du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU.

Bref historique du CIAS

Fondé en 1928, le Conseil International d'Action Sociale (CIAS) est une des organisations internationales non gouvernementales les plus anciennes de celles qui cherchent à encourager le développement social, la justice sociale et l'action sociale partout dans le monde. L'histoire du CIAS est étroitement liée à l'histoire du travail social et des pratiques sociales : elle s'étend au-delà des frontières géopolitiques et se destine à améliorer la condition humaine et le bien-être qui se retrouvent confrontés aux incertitudes et aux risques socioéconomiques générés par les sociétés qui sont focalisées sur le marché. Puisque le choix du CIAS de mettre l'accent sur le travail social et le développement social international, aux niveaux national et international, est en train d'évoluer, l'équilibre entre ces deux aspects s'en trouve par conséquent modifié.

Le dernier prédécesseur du CIAS – la première Conférence Internationale sur le travail social- s'est réuni à Paris en juillet 1928. Cet événement sans précédent avait été rendu possible grâce au dévouement et à l'intuition de plusieurs personnes extraordinaires,

disposées et capables de prendre les commandes pour organiser la Conférence¹ au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui avait été synonyme de dévastation et de souffrance pour nombre de nations. Le travail préparatoire en vue de la Conférence Internationale a véritablement commencé par plusieurs réunions du Comité préparatoire qui se sont étalées sur trois ans. Le point d'aboutissement de ces réunions fut une rencontre à Prague en 1927, où les directives pour l'organisation de la Conférence furent élaborées et adoptées². L'affirmation d'objectifs précis lors de la Conférence favorisa les discussions et l'échange d'idées entre les travailleurs sociaux et les organisations d'assistance sociale venus du monde entier ; l'assistance fut rendue possible par la dissémination des idées et des informations professionnelles, et par l'établissement de contacts personnels. Ces efforts ont encouragé une coopération interne au niveau internationale pour les travailleurs sociaux et au-delà, et permirent d'obtenir l'appui de nombreux militants, experts et praticiens, tout en travaillant à l'amélioration de la condition humaine en dehors des structures subventionnées par l'Etat. Les organisations intergouvernementales les plus influentes de l'époque – la Ligue des Nations et l'Organisation Mondiale du Travail- avaient alors fourni un soutien technique, et des fondations nationales et régionales avaient apporté un soutien financier.

En situant et en identifiant le champ des activités proposées, la première Conférence Internationale à Paris a souligné le fait que le travail social ne pouvait être réduit à des cas individuels mais qu'il demandait de vastes efforts interdisciplinaires en vue de soulager les souffrances dues au manque (par exemple en proposant des soins palliatifs), de faire en sorte que les personnes retrouvent des conditions de vie « normales » (par des soins curatifs), d'empêcher les afflictions sociales (soins préventifs) et d'améliorer les conditions sociales et d'améliorer les niveaux de vie (aide constructive).³

On a également reconnu l'importance des pratiques individuelles et la nécessité d'encourager les mesures législatives et administratives qui ciblent un groupe ou une communauté et qui sont combinées avec la recherche dans les domaines du bien-être social et de l'assistance sociale. Dans leur quête de repousser toujours plus loin les limites de leur domaine de compétence, les participants de la Conférence parisienne ont souligné le lien qui existe entre la nécessité d'empêcher ou de réagir aux difficultés sociales et la disponibilité des ressources destinées à des objectifs sociaux.⁴ A l'unanimité, on constata le besoin de qualifications et de compétences professionnelles, mais les avis des plus de 2500 participants, - qui regroupaient des travailleurs sociaux, des prestataires de soins, des fonctionnaires des services sociaux et d'autres militants-, divergeaient quant aux rôles respectifs de l'Etat et des institutions privées. La diversité des points de vue se reflétait également dans les propositions des comités nationaux et dans les publications du comité exécutif, même s'il y avait un consensus sur les valeurs fondamentales des pratiques internationales du travail social et les lignes directrices soulignées ci-dessus.

¹ Parmi ces personnes, le nom du docteur, du scientifique et de l'éducateur belge René Sand (1877-1953) ressort plus particulièrement. En 1921, il devint Secrétaire général de la "Ligue des Sociétés des Croix-Rouge", créée en 1919. Le Dr. Sand approuvait l'idée d'un forum mondial de grande envergure sur l'assistance sociale en 1923, il reprenait alors une proposition faite plus tôt par le Dr. Clotilde Mulon lors de la 46e Conférence américaine sur le Travail social. Julia Lathrop, Présidente de la Conférence nationale sur le travail social, invita René Sand à faire une déclaration lors de la 50e Conférence américaine sur la question de la coopération internationale, où il a su susciter des réactions positives.

² Le Conseil international d'action sociale (ICSW) Quatre-vingts ans d'histoire (1928-2008). Presses de l'Ecole des hautes Etudes en santé publique, Rennes, 2008, p. 14

³ Macdonald, John, The International Council on Social Welfare. Yesterday, Today and Tomorrow, a Short History (Le Conseil International d'Action Sociale, hier, aujourd'hui et demain, Bref historique), CIAS, New York, 1975, p.7

⁴ Première Conférence internationale du service social, Paris, 1928, tome I, 1929, Statuts, pp.25, 172

Depuis la première Conférence, l'importance de l'approche thématique a été reconnue ; le premier thème qui fut considéré comme prioritaire fut celui de « Travail social et industrie ». Environ deux tiers des participants de la Conférence de Paris étaient des femmes. La conférence a élu une femme –Alice Masarkova, Présidente de la Croix Rouge de Tchécoslovaquie – comme première Présidente du CIAS pour une période de quatre ans. Le docteur René Sand fut le premier Secrétaire général de la Conférence internationale sur le travail social – une fonction qu'il occupa de 1928 à 1932, après que le Groupe préparatoire provisoire de la Conférence de Paris eut pris le statut d'organisation permanente en 1928 et le nom de « Conférence Internationale sur le travail social ».⁵

Le but de cet acte était de tirer parti de la dynamique et de matérialiser la richesse des idées qui avaient émergé lors de la première Conférence en mesures concrètes afin de continuer ses activités et de rester dans une continuité. En 1936, René Sand devint Président et occupa ce poste jusqu'à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Devenue une organisation permanente, la Conférence internationale sur le travail social représentait des conseils nationaux qui se préoccupaient du travail social et de l'assistance sociale : par là, elle encourageait les valeurs humanistes et prenait la défense des groupes sociaux défavorisés, tout en venant en aide à ses membres par une campagne d'informations et de travail consultatif. Au même moment, la reconnaissance des différences considérables dans les approches adoptées au niveau national et les réactions contreproductives lorsque l'on envisageait de mener la même stratégie pour tous a conduit à l'acceptation d'une grande autonomie pour chaque organisation.⁶

Avant la Seconde Guerre mondiale, deux conférences internationales s'étaient réunies à quatre ans d'intervalle –en 1932 à Francfort en Allemagne sur le thème « Le travail social et la famille », et en 1936 à Londres au Royaume-Uni, sur le « Travail social et la communauté ». Les conférences mondiales du CIAS reprirent en 1948 après l'interruption provoquée par la Seconde Guerre mondiale. Depuis cette époque, les Conférences mondiales du CIAS ont lieu périodiquement, à l'origine tous les quatre ans, et depuis 2010, tous les deux ans. Les Conférences mondiales sur le travail social et le développement social étaient organisées grâce à une étroite collaboration entre le CIAS, l'Association Internationale des Ecoles de Travail social (AIETS), la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (FITS)- les trois organisations sœurs, ainsi qu'elles ont été surnommées au cours du temps.⁷

Les conférences internationales que le CIAS réunit régulièrement, que ce soit avec ou sans l'AIETS et le FITS, traitent de questions récurrentes comme de nouveaux sujets qui reflètent des réalités politiques et des changements profonds sur la scène mondiale. Durant les années 1950 et 1960, l'émergence d'un large groupe de pays en voie de développement devenus des acteurs politiques indépendants se retrouvant confrontés à des défis sociaux et économiques tout à fait nouveaux a obligé le CIAS à réajuster son programme sur le développement socioéconomique, afin d'y inclure les droits sociaux, l'assistance sociale et le bien-être ; il s'agissait surtout des discours politiques dominants autour de l'amélioration des conditions de vie de ceux vivant dans la pauvreté, la participation, la cohésion sociale, le développement de la communauté et l'importance grandissante des services sociaux. Ces derniers sont devenus un trait caractéristique des

⁵ Kerstin Eilers, "Politiques sociales et travail social en 1928. La première Conférence internationale sur le travail social de Paris fait son bilan", in Sabine Hering et Berteke Waaldijk (dir.), Histoire du travail social en Europe (1900-1960): les femmes pionnières et leur influence sur le développement des organisations sociales internationales. Leke+Budrich, Opladen, 2003, p.120

⁶ Le Conseil international d'action sociale, op.cit, p.16

⁷ En 1929, un Comité international des Ecoles de Travail Social fut fondé afin de donner de l'importance aux besoins spécifiques de l'éducation en matière de travail social, d'examiner les pratiques les plus efficaces et de faciliter la coopération internationale. La première Conférence de l'AIETS eut lieu en 1929 à Berlin. La première Conférence du FITS eut lieu en 1956 à Munich, en parallèle de la Conférence du CIAS (cf. : Le Conseil international d'action sociale, op.cit. p.50).

discours mondiaux portant sur les enjeux sociaux, ce qui a élargi, petit à petit, l'éventail des objectifs en matière de bien-être social, grâce à l'analyse des interactions entre les acteurs majeurs et grâce à l'analyse des instruments politiques.⁸ Les adhésions au CIAS se multiplièrent, à mesure que les conseils nationaux de plusieurs pays en voie de développement en Asie, Afrique et Amérique latine devenaient membres.

S'ensuivirent des ajustements organisationnels et en 1966, le CIAS – qui était jusqu'alors connu sous le nom de « Conférence Internationale sur le travail social » -- changea de constitution et devint « le Conseil International d'Action Sociale » - sans avoir à changer son acronyme anglais ICSW. Alors qu'elle revenait sur ce changement, Kate Katzki, Secrétaire générale⁹ du CIAS de 1967 à 1988, a souligné le fait que le CIAS ne pouvait plus se focaliser sur un seul objectif unique, à savoir, servir de forum international aux discussions entre les travailleurs sociaux.¹⁰ L'adoption d'un nouveau nom reflétait les changements structurels profonds dans l'organisation, la diversification grandissante de ses activités et la dimension politique renforcée que les dirigeants du CIAS cherchaient à obtenir.

Evolution de la structure et organisation des activités

Comme cela figure dans la Constitution du Conseil International d'Action Sociale¹¹, le « Conseil » est « une organisation non gouvernementale, non politique, non partisane et à but non lucratif qui représente un large éventail d'organisations membres nationales et internationales dont l'objectif est de faire progresser la justice sociale, l'assistance sociale, le travail social et le développement social ».¹²

Les objectifs premiers du Conseil sont les suivants : promouvoir les formes de développement social et économique qui visent à réduire la pauvreté, les difficultés et la vulnérabilité, surtout chez les personnes défavorisées ; aspirer à la reconnaissance et à la réalisation des droits fondamentaux que sont le droit au travail, au revenu, à la nourriture, à un abri, à l'éducation, aux services de santé et à la sécurité ; promouvoir l'égalité des chances, la liberté d'expression, la liberté d'association, la participation et l'accès aux services humains et combattre la discrimination ; promouvoir les politiques et programmes qui établissent un équilibre adéquat entre les objectifs sociaux et économiques et qui respectent la diversité culturelle ; consolider la société civile à travers le monde afin d'atteindre ces objectifs ; faire en sorte que les gouvernements, les organisations internationales et les agences non gouvernementales, en coopération avec son réseau d'Organisations membres, mettent en œuvre ces objectifs.¹³

L'*Assemblée générale*, qui adopte le programme mondial valable pour quatre ans et la structure budgétaire valable pour deux ans, est l'organe suprême du Conseil. Elle élit le Président, le Vice-président, le Trésorier et les autres membres du Comité de direction, responsable de toutes les questions qui ne relèvent pas directement de la Constitution de l'Assemblée générale ou du *Conseil consultatif de surveillance*, qui comprend les Présidents

⁸ Ian Gough, "Welfare regimes in development context" in Ian Gough et Geof Wood, Armando Barrientos, Philippa Bevan, Peter Davis et Graham Room "Insecurity and Welfare Regimes in Asia, Africa and Latin America. Social Policy in Development Contexts" (« Les régimes de sécurité sociale dans le contexte du développement » in « Insécurité et régimes de sécurité sociale en Asie, Afrique et Amérique latine. Politiques sociales dans les contextes du développement ») Cambridge University Press, 2004, p.22

⁹ En 1996, le poste de "Secrétaire Général" reçut le nom de « Directeur exécutif ».

¹⁰ Kate Katzki, 60 ans de CIAS, New York, 1988, p.16 cité in "Le Conseil international d'action sociale, 80 ans d'histoire", op.cit, p.32

¹¹ La dernière Constitution fut adoptée par le Comité des représentants le 29 décembre 2007 et amendée le 14 juin 2010. Le Comité des représentants lui-même reçut le nouveau nom d' « Assemblée générale », tout en conservant les mêmes droits et prérogatives.

¹² Constitution du CIAS, clause 1

¹³ Ibid, clause 1

régionaux, le Président, le Vice-président et le Trésorier. On lui confie la surveillance et le contrôle du Comité de direction, par la possibilité de créer et d'amender les statuts et par l'élaboration et la restructuration des régions.¹⁴

Bien que le CIAS soit une organisation non gouvernementale mondiale comportant des structures régionales, il n'a pas vocation à être une organisation de masse, et seulement un conseil national pour chaque pays a droit à rejoindre les membres de l'organisation. Les organisations régionales sont issues des régions. Les régions jouent un rôle actif, mais l'adhésion est considérée aller de paire avec les sièges internationaux et ne passent pas automatiquement par les régions. On pourrait voir le CIAS, en tant qu'organisation, comme un amalgame plutôt qu'une mosaïque, si l'on considère la diversité de ses membres.¹⁵

La structure régionale est régie par les statuts, et les régions possèdent leurs propres organes de décision, ainsi que leurs propres programmes en ce qui concerne les activités. Chaque membre, à l'exception des Organisations membres internationales, est rattaché à une région par le Conseil en raison des cotisations pour les frais d'adhésion, et chaque membre a droit aux mêmes droits dans la région et au niveau international. En parallèle, il y a une flexibilité considérable en termes d'organisation : toute organisation membre est apte à coopérer avec n'importe quelle autre organisation membre issue des autres régions, et, sous réserve d'accord, elle peut participer à d'autres réunions régionales, activités et structures du CIAS. Les Assemblées générales des régions et les autres organes régionaux ont été établis dans le cadre des statuts mondiaux et régionaux.¹⁶ Certaines entités régionales possèdent leur propre statut légal, indépendamment du CIAS.

Le Président du CIAS est le responsable et le représentant élu au plus haut grade du Conseil et il est élu pour un mandat unique de quatre ans, sans possibilité de reconduire un second mandat consécutif. Dans sa fonction de meneur stratégique de l'organisation, le Président établit la ligne de conduite générale et propose des solutions innovatrices en matière de mesures politiques, tout en ayant à cœur de maintenir le dialogue avec les autres partenaires et parties prenantes aux niveaux régional et mondial.

Le Directeur exécutif du CIAS est responsable de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale, du Conseil administratif et du Comité de direction et il lui incombe de tenir le Comité de direction informé des questions importantes pour le bon fonctionnement de l'organisation. Le Directeur exécutif répartit son temps entre la supervision des opérations quotidiennes au Bureau mondial et les activités de sensibilisation en arrière plan : il édite la Newsletter sur la Coopération mondiale que le CIAS publie en anglais, français et espagnol, et entretient des liens avec divers partenaires, notamment les autres ONG et organisations intergouvernementales.

Le CIAS possède un statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC), de l'OIT et d'autres agences de l'ONU. Ce statut permet au CIAS d'être en contact avec des organes de l'ONU par des déclarations globales et des plaidoyers, de participer aux discussions intergouvernementales et de soumettre des recommandations

¹⁴ Ibid, clause 9,10 and 11

¹⁵ Les membres du CIAS sont répartis en plusieurs catégories différentes. La catégorie A regroupe les comités nationaux qui ont un large effectif dans leur pays respectif et qui cherchent à favoriser la justice sociale, l'assistance sociale, le travail social et le développement social dans le pays en question. La catégorie B est réservée aux organisations internationales non-gouvernementales qui tentent d'atteindre les mêmes objectifs. Les catégories C et D sont prévues pour les organisations de la société civile qui ne peuvent prétendre travailler à un large éventail d'enjeux ni être un acteur majeur qui représente les enjeux d'assistance sociale dans le pays, mais elles cherchent à favoriser la justice sociale, l'assistance sociale, le travail social et le développement social en tous les cas (Constitution du CIAS, Clauses 5-7).

¹⁶ Constitution du CIAS, clause 8

aux organes intergouvernementaux. Le Programme mondial du CIAS est un cadre stratégique de l'organisation conçu pour être opérant aux niveaux mondial, régional et national, qui fixe les objectifs et la politique-cadre pour les actions du Conseil pendant quatre ans.

Etendre notre domaine de compétences à l'échelle mondiale

Au fil des années, les priorités du CIAS ont changé, suivant les changements politiques que le monde a connus, le développement et le perfectionnement d'une perspective mondiale de son travail, de même que la conscience grandissante du besoin de concilier politique sociale et économique. Comme l'intégration et la libéralisation économique mondiale ont progressé et que la concurrence internationale s'est intensifiée, ce qui a eu des effets profonds et pas nécessairement positifs sur les dépenses sociales, notamment sur la réduction des transferts sociaux et sur la réduction de la prestation en services sociaux, la conjoncture de l'assistance sociale a grandement varié d'une région à l'autre. Plus récemment, des inégalités grandissantes, entre les pays et au sein-même des pays, sont devenues un enjeu urgent au niveau national ; et internationalement, cela a donné un nouvel élan aux organisations de la société civile, notamment au CIAS : elles sont encouragées à faire entendre leur voix au nom des personnes et des groupes laissés à l'abandon et marginalisés.

Le discours sur le développement n'est pas non plus resté le même. Le développement humain s'est imposé comme l'un des concepts centraux dans le domaine du développement international dès le début des années 1990, soutenu non seulement par la société civile mais aussi par de nombreux gouvernements et organisations internationales. Divers aspects ont modifié les points de focalisation de nombreux économistes et décideurs politiques : considérer les personnes tant comme fins que comme moyens du développement, se concentrer à la fois sur les personnes pauvres et les personnes très pauvres, et accorder la priorité aux services qui permettent d'améliorer les compétences (comme la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé), et la conceptualisation multidimensionnelle du bien-être humain et de la pauvreté humaine. Par la reconnaissance de ces nouveaux objectifs, ces économistes et décideurs politiques avaient d'autres priorités que la croissance économique par tête comme seul indicateur du progrès socioéconomique. Les années 1990 ont marqué un tournant dans l'évolution des idées sur la réduction de la pauvreté.¹⁷

Au début des années 1980, le CIAS avait trois priorités majeures : organiser des conférences afin d'assurer un espace pour les discussions et renforcer les relations avec les Nations Unies. La situation a changé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, au moment où un programme plus exhaustif s'est fait jour, tant à la tête du CIAS que dans les régions. Dans les années 1980, un changement progressif dans la philosophie de l'organisation est devenu évident, surtout pour ce qui est de son axe principal qu'est l'idée de « travail social », il est passé à « action sociale » et par la suite, au « développement social »¹⁸.

Un pas délibéré et cohérent fut fait dans les années 1970 et 1980 pour dépasser le simple travail social et accentuer la dimension du développement social dans ses activités mondiales et élargir le champ d'activités du CIAS. La nature interdisciplinaire et holistique de l'approche du CIAS concernant la pensée sur le développement date de l'après Seconde Guerre mondiale et fut communiquée avec une vive éloquence lors des conférences mondiales du CIAS. Le CIAS a reçu des propositions pour participer à de nombreuses conférences, à des réunions de groupes d'experts, à des séminaires de recherche et à

¹⁷ Pour plus de détails: David Hulme, The making of the Millennium Development Goals: Human Development meets Results-based Management in an Imperfect World. The University of Manchester, Brook World Poverty Institute, December 2007, page 2

¹⁸ Le conseil international d'action social. 80 ans d'histoire, op.cit.p.45

d'autres événements à portée internationale, afin de partager ses expériences et d'apporter d'importantes contributions. Son image mondiale se trouva renforcée durant les préparatifs du Sommet mondial pour le développement social (SMDS-WSSD) réuni à Copenhague en 1995.

Le Sommet mondial pour le développement social constituait un seuil politique important pour le CIAS, non seulement en termes d'opportunités pour contribuer aux documents de travail mais aussi par le fait qu'il allait devenir une référence importante pour les organisations affiliées au CIAS durant la phase de mise en œuvre ; à de nombreux égards, les activités du CIAS pendant la période qui suivit le Sommet concorda avec les Dix engagements pris à Copenhague ainsi que les recommandations du Plan d'action adoptées lors du Sommet. Les principes de justice sociale, d'égalité et de sociétés équitables – haute priorité dans le programme du SMDS—sont postulés par le CIAS qui aspire depuis plusieurs années à concrétiser ces principes sur le terrain et à les promouvoir lors des forums internationaux de haut-niveau. Créer un environnement favorable au développement social, éradiquer la pauvreté par une action nationale et une coopération internationale décisive, promouvoir le plein emploi comme une priorité fondamentale et encourager des sociétés stables, sûres et justes afin de promouvoir l'intégration sociale : le CIAS considère tous ces engagements qui émergèrent à l'occasion du Sommet comme des principes directeurs dans ses propres activités. Au lendemain du Sommet pour le millénaire en 2000 et de l'adoption des OMD qui s'ensuivit, le CIAS a activement soutenu les efforts de plaidoyer et les efforts multilatéraux en matière de mesures politiques aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la condition humaine de manière systématique et concertée.

Promouvoir une protection sociale – ce que le CIAS considère comme étant l'un des piliers d'une politique sociale tournée vers l'avenir et qui a pour but d'assurer un accès universel aux services sociaux et à un revenu minimal- est devenu une des priorités majeures et un des thèmes récurrents dans le travail de plaidoyer du CIAS. La transition de régimes de protection sociale universels et garantis par l'Etat à une assistance ciblée en fonction des besoins, qui est devenue une évidence avec la propagation des politiques à économie néolibérale encouragées par les institutions financières internationales, a été extrêmement pénible pour plusieurs sociétés. Le travail du CIAS a eu pour objectif d'attirer l'attention sur l'existence d'alternatives positives au ciblage, et les dimensions néfastes au bien-être de « la course pour toucher le fond », résultat des réductions des dépenses sociales. Le CIAS a systématiquement préconisé les principes d'une fourniture publique universelle des services sociaux de base et d'un revenu minimal : en d'autres mots, sa vision dépassait l'approche d'un « filet de sécurité ». La nécessité de protéger les personnes des contingences et des risques, de même que les fonctions de développement et de justice sociale de la protection sociale, sont bien connues¹⁹ et le CIAS les a toujours mises en avant dans ses déclarations politiques à l'occasion de divers forums.

Le dernier élan que ce travail a reçu fut donné en 2012, par l'adoption unanime de la Recommandation n°202 de l'OIT sur les socles nationaux de protection sociale lors de la Conférence Internationale du Travail, 101^e session. On reconnaît de plus en plus le fait que la mise en œuvre des socles de protection sociale (SPS) définis à un niveau national est un outil important dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité. Une approche tenant compte des droits et orientée vers la protection des femmes, hommes et enfants contre les risques et les vulnérabilités contribue à entretenir leur bien-être tout au long de leur vie, par la garantie d'un accès aux soins de santé et à d'autres services fondamentaux, ainsi qu'à un niveau minimal de sécurité du revenu. Le CIAS soutient les Initiatives de l'ONU concernant les Socles de protection sociale, une des neuf initiatives envisagées pour

¹⁹ Département des Affaires économiques et sociales. Rapport sur la situation sociale dans le monde 2001, Nations Unies, New York, 2001, p.217

faire face à la crise financière mondiale depuis sa mise en place par les Nations Unies en 2009.²⁰

Partenariats

Conjuguant ses efforts avec plus de 80 ONG, le CIAS a constitué la Coalition Mondiale pour les socles de protection sociale, qui joue un rôle de plus en plus important dans la forme que prennent les débats, dans la sensibilisation du public, dans la quête d'un consensus national concernant les priorités politiques et dans la surveillance des progrès des SPS. La Coalition a joué un rôle majeur dans la promotion du rôle de la protection sociale dans la démarche actuelle qui vise à définir les nouveaux objectifs de développement pour le programme de développement pour l'après-2015 (au moment où les Objectifs actuels de Développement pour le Millénaire arriveront à échéance). Le CIAS a été l'un des auteurs d'une déclaration conjointe de la Coalition mondiale qui réclamait un objectif de développement précis et spécifique au domaine de la protection sociale. Mais la coalition avec les partenaires ONG n'est pas le seul effort en commun que le CIAS a entrepris dans le cadre de la promotion de la protection sociale. Aux côtés d'un nombre limité d'autres ONG internationales, le CIAS a été invité à participer au travail du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale qui a été créé à la demande du G20 et qui est codirigé par l'OIT et la Banque mondiale. Le Conseil est un instrument vital pour développer les outils conceptuels nécessaires à l'évaluation des performances et à l'optimisation du fonctionnement des systèmes nationaux de protection nationale, et à l'avenir, il jouera probablement un rôle majeur dans le travail technique interinstitutions de type consultatif à l'échelle du pays, dans la coopération dans le domaine des statistiques sur la protection sociale et dans d'autres questions majeures liées à la promotion de la protection sociale.

Un autre partenariat important que le CIAS a mis en place à l'ONU a été celui avec les organisations de la société civile qui travaillent à la promotion des droits des personnes âgées. Le CIAS est en étroite collaboration avec l'Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées, ce qui revient à exprimer son soutien à l'élaboration d'un nouvel instrument légal international pour protéger les droits des personnes âgées.

En dehors des liens créés au sein de l'environnement des Nations Unies, le CIAS a également construit une collaboration solide et des partenariats solides avec des organisations sœurs qui partagent une même histoire, à savoir l'AIETS et le FITS. Les trois organisations travaillent ensemble pour produire le journal du *Travail Social International*, et collaborent pour organiser les conférences conjointes mondiales sur les questions du travail social et du développement social tous les deux ans. Les conférences telles que la Conférence mondiale conjointe à venir à Melbourne, en Australie, en juillet 2014 sont autant d'opportunités pour les parties prenantes de discuter des problèmes auxquels les secteurs du travail social et de l'assistance sociale font face au quotidien et d'assurer un lien étroit entre une pratique fondée sur des preuves concrètes, des objectifs politiques et des objectifs en matière de développement social. En outre, les conférences mondiales conjointes ont révélé de quelle manière les actions menées afin d'accomplir les objectifs prioritaires du Programme mondial conjoint, adopté par le CIAS ainsi que l'AIETS et le FITS, peuvent influencer sur les conditions des personnes ; elles ont aussi montré que les actions menées par la communauté du travail social et du développement social peuvent contribuer à un environnement physique endurant, promouvoir la conformité entre un éventail de politiques et de mesures relatives au climat et aider à sensibiliser et à renforcer les capacités des praticiens en ce qui concerne les impératifs de développement durable.

²⁰ Cf. la Déclaration du CIAS sur l'éradication de la pauvreté, Commission pour le Développement social, cinquantième session

Réunies à Paris à la mi-novembre 2012 afin de considérer les actions spécifiques dans le contexte de la mise en œuvre du Programme mondial, les trois organisations partenaires ont décidé d'établir un Observatoire pour le Programme mondial afin de rassembler des preuves sur les activités des travailleurs sociaux, éducateurs et praticiens dans le domaine du développement social qui soutiennent la mise en œuvre du Programme mondial et afin de donner une visibilité et une crédibilité à leurs contributions et de pouvoir promouvoir des actions plus poussées. Cette nouvelle entité s'articule autour des quatre thèmes du Programme mondial, à commencer par le thème de la promotion de l'égalité sociale et économique. Les thèmes à traiter dans les années à venir portent sur : la promotion de la dignité et de la valeur des personnes, l'élaboration d'une durabilité environnementale et la consolidation de la reconnaissance de l'importance des relations humaines. On prendra garde à conserver un environnement approprié pour la pratique et pour l'éducation.²¹

Activités régionales et nationales

Au niveau régional, le CIAS cherche à ce que les groupements régionaux de gouvernements prennent plus en considération le développement social ; en parallèle, au niveau national, le CIAS travaille au renforcement de la capacité des conseils nationaux pour qu'ils influencent les politiques sociales et les programmes sociaux dans leurs pays respectifs, tout en prenant en compte les conditions et les priorités locales du développement socioéconomique national.

Les activités couvertes par les conseils nationaux sont diverses, mais elles relèvent de la compétence du Programme mondial du CIAS. Par exemple, en 2012-2013, les activités régionales des organisations relevant du CIAS en Amérique latine se sont concentrées sur le coût de la protection sociale et sur la faisabilité d'une initiative de socle de protection sociale, en envisageant de nouveaux outils et des mesures politiques. En Asie, les activités ont porté sur les questions de l'applicabilité et du coût des régimes de protection sociale pour des régions spécifiques (Asie du Sud), ont souligné l'importance des partenariats et de la collaboration entre les gouvernements et les ONG, pour ce qui est de la politique sociale et des questions d'assistance sociale (Asie du Sud-est et Pacifique), et ont abordé les problèmes du vieillissement et des soins de longue durée (Asie du Nord-est).

Le CIAS Europe a réuni des séminaires pour examiner la situation des travailleurs actifs pauvres – des personnes qui ont été repoussées vers la partie inférieure du marché du travail. Leur souffrance cause une inquiétude grandissante dans les pays quel que soit le niveau de développement, que ce soit les économies en transition ou les économies de marché. L'applicabilité de l'Initiative pour les socles de protection sociale dans le contexte européen a été discutée lors du séminaire de mars 2014 à Rennes, en France. Les participants ont analysé les mérites des systèmes existants de protection sociale en Europe, tout en soulignant les lacunes auxquelles remédier et les mesures politiques à prendre.

²¹ L'Observatoire pour le Programme mondial est conçu comme un mécanisme pour le contrôle et le rapport de la mise en œuvre des engagements du programme et il sera constitué de réseaux ou consortiums composés d'instituts d'éducation supérieure et d'organisations de formation qui mènent conjointement des recherches, des analyses, des synthèses et des rapports sur les activités liées au Programme. Il implique également tout un processus qui sera amené à évoluer au cours du temps. Il aspire à établir un mécanisme de contrôle solide et crédible sur les dix prochaines années. L'Observatoire pour le programme mondial sera établi aux niveaux local, national, régional et international, il effectuera ses tâches par le biais des structures et des plans de travail déjà existants et prendra en considération les priorités existantes pour chacune de nos organisations.

En juin 2013, le CIAS de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA/MOAN) a organisé un forum de haut-niveau sur l'importance du dialogue civil national, où les questions d'inclusion sociale et de participation firent l'objet de discussions, de même que les solutions pour garantir que les « voix » des divers groupes de la société se feront entendre, ce qui donnerait un réel contenu aux concepts de citoyenneté et de démocratie. L'événement fut largement couvert par la presse régionale et d'autres médias de masse²². En mai 2014, la conférence régionale du MENA convoquée par le CIAS ainsi que la Friedrich Ebert Stiftung à Rabat se sont concentrées sur la problématique de la cohésion sociale et sur l'échange sur les expériences de cette région du monde arabe. Dans la région africaine, les activités du CIAS se sont concentrées sur le renforcement des capacités, la promotion des partenariats et la résolution des problèmes de mobilisation des ressources.²³

En Amérique du Nord, le CIAS a entrepris des efforts majeurs pour promouvoir l'inclusion sociale, la cohésion sociale et la citoyenneté active (par exemple au Canada). Il reste beaucoup à faire, étant donné que dans cette partie du monde, la signification de l'assistance sociale est souvent interprétée comme une simple dépendance qui n'offre que de bien maigres perspectives.

Le programme de formation du CIAS visant à renforcer les conseils nationaux est une partie intégrante de son travail actuel ; cela correspond à un assemblage d'efforts tantôt fructueux tantôt stériles. En dehors du développement des capacités, les sessions de formation organisées par le CIAS offrent des opportunités pour renforcer les liens existants avec la communauté académique et permettent de construire de nouveaux réseaux en rapport avec l'état des connaissances.

Se tourner vers l'avenir

En faisant le bilan des 85 ans de son histoire, l'organisation reconnaît non seulement ses accomplissements mais aussi les multiples défis qui restent à relever. En premier lieu, nous devons garder et conserver notre identité propre, faire appel au caractère unique de nos expériences afin de faire avancer les objectifs qui nous sont communs à tous. Le CIAS est connu pour être l'organisation des praticiens du développement social ; nous devrions faire en sorte qu'elle soit aussi reconnue pour être une organisation de professionnels de premier ordre dans le domaine des politiques sociales qui travaillent à l'avant-garde de la réflexion conceptuelle, du plaidoyer et de la formation.

En second lieu, nous devrions continuer notre travail par la création d'un espace de qualité propice aux discussions concernant les problèmes les plus graves et les plus pertinents en matière de mesures politiques propres à chaque région où nous sommes actifs, mais concernant aussi les problèmes au niveau mondial. Dans ce contexte, nos Newsletters sur la coopération régionale et mondiale pourraient jouer un rôle très important dans la mesure où elles serviraient de medium structurant et à caractère incitatif pour les membres, ainsi que d'une plateforme permettant d'informer les membres sur les activités en cours et de faciliter la dissémination des pratiques les plus efficaces. Avec le développement des technologies de l'information, les mises à jour des sites web régionaux et mondiaux prennent une importance égale, puisque cette activité va de paire avec la dissémination des Newsletters que nous publions. Enfin, dernier point et non des moindres,

²² Le Matin, Rabat, 13 juin 2013

²³ Un des projets les plus innovants dans le cadre de la promotion des partenariats Nord-Sud est le projet conjoint entre le Conseil de Tanzanie au Développement social (TACOSODE) et la Fédération finlandaise pour l'Action sociale et la santé (STKL, récemment renommée SOSTE), qui cible des programmes régionaux participant au renforcement des capacités afin de renforcer les conseils nationaux afin qu'ils puissent être des défenseurs efficaces pour le développement social et la réduction de la pauvreté.

nous ne devrions pas hésiter à réexaminer et à réajuster les outils que nous utilisons dans notre travail, surtout en ce qui concerne le contrôle de l'impact des activités de nos organisations et la garantie de notre avenir financier.

Le nombre d'organisations non gouvernementales qui s'occupent des questions de développement social a explosé durant les vingt dernières années. Pour le CIAS, conserver son influence et trouver une niche dans le nouvel environnement international demande beaucoup de professionnalisme et de dévouement, ainsi qu'une constante quête de politiques pertinentes, innovantes et rentables.

Le CIAS est bien placé pour agir en tant que connecteur, organisateur, responsable et en tant qu'intermédiaire pour communiquer les connaissances : par là, il fait le lien entre les enjeux et les régions, et mobilise les partenaires partageant des priorités communes qui modèleront les politiques sociales et économiques progressives à travers le « global village ».

L'auteur souhaite exprimer sa gratitude à Michael Cichon, Président du CIAS, et à Peggy Taillon, Présidente du CIAS- région d'Amérique du Nord, pour leurs commentaires constructifs qui ont servi à l'élaboration de cet article.

Rédacteur de la newsletter : Sergei Zelenev, Directeur exécutif :
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (US Office) P.O Box 28957, Plot 4,
Berkeley Lane, Off Lugard Avenue,
Entebbe, (Uganda Office)
Phone: +1 347-526- 4893, + 256414321150
E-mail: szelenev@icsw.org, icsw@icsw.org
Website www.icsw.org;
Traduction française: Ohrem Stephanie

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de cliquer 'ici' en nous communiquant votre nom et adresse mail